

Question orale

de **Sophie PECRIAUX**, député du groupe socialiste du Parlement de la Fédération Wallonie Bruxelles

à **Bénédicte LINARD**, Ministre de la Fédération Wallonie Bruxelles en charge du

concernant : **Le dossier médical numérique**

Lors de la commission précédente, vous nous aviez informés que les services PSE enregistrent la vaccination des enfants en âge scolaire sur la plateforme e-vax.

Mais malheureusement, les populations enregistrées dans e-vax ne sont pas rattachées aux différents services PSE et centres PMS dans la base de données, ce qui empêche d'avoir une vue sur les populations scolaires par service.

Pour remédier à ce problème, vous avez évoqué qu'un dossier médico-social numérique incluant les données d'e-vax était en création.

La première phase de ce projet devrait voir le jour en 2021.

Madame la Ministre :

En 2019, j'interrogeais déjà votre prédécesseur à ce sujet et il semblait que la mise sur pied d'un tel dossier médico-social numérique était déjà en cours.

Pouvez-vous actuellement nous préciser, les démarches que vous avez mises en place pour l'élaboration de ce dossier ?

Et quels sont les acteurs de cette procédure ?